

## L'actu du jour

### Faut-il avoir peur des drones ?

Depuis le mois d'octobre 2014, plus d'une soixante de vols de drones ont été dénombrés dans le ciel français. Les drones survolent des lieux très protégés comme les centrales nucléaires ou des bâtiments parisiens appartenant à l'État, et ce, en toute illégalité. Le spécialiste en aéronautique Michel Polacco a bien voulu répondre aux questions d'*1jour1actu*.



Cette photo montre un drone en train de voler dans le quartier de la Défense, à Paris. Il s'agit d'un montage de deux photos. © AFP PHOTO / DOMINIQUE FAGET



**1jour1actu : On entend dire qu'il y a de plus en plus de drones en France. Est-ce la réalité ?**

**Michel Polacco :** C'est exact. Si l'on ne compte que les petits drones vendus dans les boutiques de loisir, on atteint facilement 100 000.

**1jour1actu : Est-ce que les drones ne servent qu'à s'amuser ?**

**Michel Polacco :** Pas du tout, il y a aussi les drones utilisés par les militaires. Et, de plus en plus, les drones professionnels utilisés par les agriculteurs ou les industriels pour surveiller les installations, prendre des mesures... La France est le numéro 1 mondial dans ce domaine : 600 de nos entreprises fabriquent des drones ou se chargent de les faire fonctionner.

**1jour1actu : Est-ce que l'on a raison de s'inquiéter de la multiplication des drones dans le ciel français, même s'il s'agit surtout de petits drones de loisir ?**

**Michel Polacco :** Oui et non. Oui, car beaucoup d'utilisateurs ne respectent pas la réglementation, qui interdit notamment le survol des villes sauf en cas d'autorisation spéciale. Les drones peuvent alors tomber sur des passants ou provoquer un accident de la circulation. Non, car la plupart des drones de loisir sont de petite taille, et leurs performances sont médiocres. Par exemple, ils ne peuvent voler qu'une quinzaine de minutes de suite.

**1jour1actu : Les drones peuvent quand même prendre des photos et des vidéos...**

**Michel Polacco :** Oui, mais elles sont de mauvaise qualité. Les photos prises par Google ou par n'importe quel satellite sont bien plus précises.

**1jour1actu : Et les centrales nucléaires qui ont été survolées ? N'est-ce pas inquiétant ?**

**Michel Polacco :** Non, les centrales sont très sécurisées. Les drones n'ont pas plus d'effet qu'un moustique. Leurs utilisateurs ne cherchaient pas à provoquer un accident, mais plutôt à alerter les citoyens sur le fait qu'il est très facile de faire voler un drone, même si c'est interdit, même si le lieu est très surveillé.

**1jour1actu : Il n'y a donc aucune inquiétude à avoir ?**

**Michel Polacco :** Il faut quand même être vigilant car des terroristes pourraient être tentées d'utiliser de grands drones, du type de ceux utilisés par les militaires et qui, eux, sont très puissants. Mais, heureusement, ces engins ne s'achètent pas facilement et sont facilement repérables avec des radars.

**1jour1actu : D'autres spécialistes imaginent des techniques pour détruire les drones qui seraient malveillants comme des rayons lasers capables de faire fondre leur système électronique à distance. Certains parlent aussi de drones mangeurs de drones...**

**Michel Polacco** : Il y a des techniques plus simples et moins coûteuses. Mais on en est pas encore là de toutes façons. Et heureusement !



1jour1actu consacre une Grande Info sur les drones qui ont survolé Paris, à retrouver dans l'hebdo de cette semaine.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)